

Organiser une cérémonie du jour du Souvenir ou une cérémonie commémorative accessible

Le 11 novembre est l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont servi et qui continuent de servir notre pays. Au fil des générations, des Ontariennes et Ontariens ont combattu et ont péri pour faire de notre monde un endroit plus sûr. Ils ont défendu les valeurs canadiennes que sont la liberté et la démocratie.

Une cérémonie commémorative sert à rendre hommage aux premiers intervenants ayant fait preuve d'héroïsme qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nombre de policières et policiers, pompières et pompiers, ambulancières paramédicales et ambulanciers paramédicaux, et autres intervenants sont décédés en tentant de protéger leurs concitoyens et d'assurer la sécurité en Ontario.

La tenue d'une telle cérémonie permet d'exprimer notre reconnaissance aux vétérans et aux premiers intervenants de l'Ontario ainsi qu'à leur famille.



Lorsque vous organisez une cérémonie commémorative, prenez le temps de réfléchir à l'accessibilité afin que dès le début de la planification, vous vous assuriez que toutes les personnes présentes pourront pleinement participer.



Le présent document comporte des renseignements sur :

- comment rendre le lieu physique où se déroule la cérémonie plus accessible;
- comment fournir de la formation sur l'accessibilité et le service à la clientèle au personnel et aux bénévoles;
- comment communiquer des renseignements de manière accessible.

À la page 5, vous trouverez une « [Liste de contrôle pour la tenue d'activités accessibles](#) ».

Rendre le lieu physique plus accessible à tous

L'organisation d'une cérémonie accessible implique tout d'abord de penser aux personnes handicapées qui pourraient y assister et des obstacles auxquels celles-ci sont susceptibles de se heurter avant, durant et après la cérémonie.

Éliminez ces obstacles à l'avance, par exemple :

- en déplaçant ou en retirant les obstacles temporaires, comme les poubelles ou les tableaux-annonces, de sorte que la largeur de la voie de circulation soit d'au moins un mètre pour les personnes qui se servent d'un fauteuil roulant ou d'une marchette;



Si un cénotaphe ou un monument est inaccessible aux personnes se déplaçant au moyen d'une canne, de béquilles, d'un fauteur roulant ou d'un déambulateur, envisagez la possibilité d'aménager une rampe temporaire. Demandez à des bénévoles d'aider.

- en confiant à un bénévole la responsabilité d'aider à supprimer les obstacles à l'accessibilité auxquels les personnes présentes peuvent faire face avant, pendant et après la cérémonie (par ex., aide ou renseignements sur le service de transport en commun accessible ou le stationnement accessible);
- en offrant des places assises aux personnes qui ne peuvent pas rester debout longtemps;
- en vous assurant que la surface du sol est nivelée, dure et stable; en évitant d'utiliser une moquette épaisse ou un tapis qui n'est pas tendu.

Former le personnel et les bénévoles

Il est souhaitable d'offrir de la formation au personnel, aux bénévoles et à toute personne qui interagit avec le public concernant ce qui suit :

- comment communiquer avec les personnes ayant différents types de handicaps;
- vos procédures d'urgence pour les personnes handicapées;
- vos mesures d'adaptation pour améliorer l'accessibilité;
- comment fournir une rétroaction aux organisateurs de la cérémonie au sujet de l'accessibilité.



Le cénotaphe de la ville d'Aurora est muni d'une allée piétonnière faisant le tour du monument et comportant une rampe d'accès.

Rappelez à vos bénévoles de ne pas se faire d'idées relativement à ce qu'une personne handicapée peut ou ne peut pas faire. Dites-leur de demander tout simplement : « Comment puis-je vous aider? »

Le site Verlaccessibilite.ca vous propose gratuitement des modules et ressources de formation pour votre personnel et vos bénévoles.

Procurer une communication accessible

Au cours de la période précédant l'événement, assurez-vous de publier, sur votre site Web et aux autres endroits où vous communiquez de l'information générale sur la cérémonie, des renseignements au sujet des aides à la communication qui seront disponibles. Fournissez les coordonnées de la personne à contacter pour demander une aide à la communication avant la cérémonie.

Puisque la plupart des cérémonies sont l'occasion de réciter verbalement des poèmes, des prières et des promesses, envisagez la possibilité de recourir à des moyens auxiliaires de communication, comme un dispositif d'affichage de gros caractères ou de caractères réguliers afin que les personnes présentes puissent suivre aisément.

Vous avez des questions? Nous pouvons vous aider!

Téléphone : 1 866 515-2025

Appels internationaux : 1 416 849-8276

ATS : 1 800 268-7095

Télécopieur : 416 325-3407

Courriel : accessibility@ontario.ca

Pour en apprendre davantage

Pour avoir accès gratuitement à des outils et des ressources, et pour vous renseigner davantage sur la façon dont l'Ontario devient plus accessible, rendez-vous sur le site ontario.ca/MSAA.



Liste de contrôle pour la tenue d'activités accessibles

Utilisez cette liste de contrôle pour vous aider à organiser un événement auquel tout le monde peut participer.

Lieu

- Stationnement accessible muni d'une zone pour faire monter et descendre les passagers
- Situé près du service de transport en commun
- Voies intérieures et extérieures exemptes d'obstacles
- Portes s'ouvrant facilement
- Toilettes accessibles
- Éclairage à intensité réglable
- Bonne acoustique (faible écho)

Invitations et communications

- Inclusion des dates limites et des coordonnées aux fins des demandes d'accessibilité
- Recours à divers moyens de communication
- Taille des caractères d'au moins 12 points pour les documents imprimés

Nourriture et rafraîchissements

- Nourriture, boissons et ustensiles faciles à atteindre pour les personnes en fauteuil roulant
- Disponibilité de pailles adaptables et de récipients à boire avec anse
- Aide offerte au buffet

Aménagement de la salle

- Affiches claires et faciles à lire
- Surface de plancher exempte d'obstacles
- Cordes et câblage recouverts
- Chaises fournies et zone des bénévoles près des tables d'inscription ou de vente de billets
- Places assises réservées

Allocutions et présentations

- Formulation de conseils en matière d'accessibilité

Animaux d'assistance

- Zone où les animaux d'assistance peuvent faire leurs besoins
- Bol d'eau fourni

Bénévoles

- Affectation de bénévoles à la suppression des obstacles à l'accessibilité
- Rappel aux bénévoles de demander aux personnes présentes : « Comment puis-je vous aider? »

Le présent document a été préparé par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

This document is also available in English.